

Tribardou
minutte
1733



Le présent Registre contenant les Feuilles cotées
& passées par premier & second. Nous Louis-Marie Robere
Marquet & Chevalier Secrétaire de la Noüe, Conseiller du Roy,
Lieutenant General de la Ville, Bailliage & Siege Prédial de
Meaux, pour servir de minutte
à enregistrer les actes des Baptêmes, Mariages & Sepultures de la Pa-
roisse de Tribardou
pendant l'année 1733 seulement, & en être en fin de ladite année rapporté
au Greffe dudit Bailliage la grosse signée & certifiée conforme à la mi-
nutte par dessein Curé de ladite Paroisse, à peine de saisie de son
temporel, & de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite
Paroisse, le tout suivant l'Ordonnance de 1667. & l'Edit du Roi du
mois de Décembre 1716. Fait à Meaux, le slesmier Decembre mil
sept cent

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTÊMES FAIRE MENTION.

1. Du jour de la naissance de l'Enfant & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION.

1. Des noms, surnoms, âges, qualités & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins, qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualités & demeure, declarer s'ils sont parents de quel côté & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées & les témoins, ou déclarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION.

1. Du jour du décès, & celui de la sepulture.
 2. Les faire en presence de deux parents ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vacations.
 3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne savoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidèlement & transcrire tout ce qui est en la minutte, même les signatures.

Pour l'original & papier de la minutte & grosse, à tit de bonrfd. 29 sols par

Mairie de Tribardou

L'an 1733 Le quindez de may a été
Le corps de Jean Baptiste né le quindez de may
mariage de Barthélemy de Lannoe & de Marie
Anne vignat Le père Jean Vissac
qui ont déclaré
un demeur signeur

Lament Curé

L'an 1733 Le deux de may a été inhumé le
Corps de Jean Baptiste âgé de deux mois
fils de Jean vignat & de Marie vignat
qui ont signés.

Lament Curé

L'an 1733 Le dix huit de may a été inhumé
Le Corps de Genevieve âgé de deux mois
fille de Jean vignat & de Genevieve hollot
qui ont déclaré un demeur signeur

Lament Curé

L'an 1733 Le deux may a été inhumé le
Corps de Leonard âgé de six semaines ou
environ fils de Leonard Le gne bonnelid
demeurant a Paris rue Vertailles hors le
parois Et est mort a voirville de Galbom

Lament Curé

L'an 1733 Le deux may a été inhumé le Corps
de Louis âgé de deux mois fils de Jean
Baptiste & de Marie Le père Louis nathes
qui ont déclaré un demeur signeur

Lament Curé

L'an 1733 Le deux de may a été inhumé le
Corps de Jean Baptiste âgé de deux mois
fils de Barthélemy de Lannoe & de
Marie vignat ont signés

Lament Curé

L'an 1733 Le dix neuf may a été
Le Corps de Michel né le dix neuf de may
mariage de Le père Michel & de Marie
Anne vignat Le père Michel
qui ont déclaré un demeur signeur



Lament Curé

L'an 1733 Le cinq juillet a été inhumé le
Corps de Nicolas parent & de
Marie madeline papillon Le père
parent & de Marie madeline papillon
qui ont signés

Lament Curé

L'an 1733 Le deux de may a été inhumé le Corps
de Genevieve âgé de six semaines ou
environ fille de Leonard Le gne bonnelid
demeurant a Paris rue Vertailles hors le
parois Et est mort a voirville de Galbom

Lament Curé

L'an 1733 Le quindez de may a été inhumé le Corps
de Jean Grognard & de Marie
Levillier Le père Jean Grognard
qui ont déclaré un demeur signeur

Lament Curé

L'an 1733 Le dix huit de may a été inhumé le
Corps de Genevieve âgé de deux mois
fille de Jean vignat & de Genevieve hollot
qui ont déclaré un demeur signeur

Lament Curé

L'an 1733 Le dix huit de may a été inhumé le
Corps de Jean âgé de deux mois
fils de Jean vignat & de Marie vignat
qui ont signés

Enfants, fils de Jean Le gras menuisier, et
d'Antoinette Le Clerq ses parents et ont
signés LE GRAS

Flement Curé

Le 1797 Le vingt deux août a été inhumé le
Corps de Marie Jeanne veuve de André mais
ou d'Antoinette fille de Jean Le gras menuisier
et d'Antoinette Le Clerq ses parents et ont
signés LE GRAS

Flement Curé

Le 1798 Le vingt septième a été baptisé Antoine
né d'Antoinette du mariage de Louis Fournier et
de Marie veuve de Louis Fournier nombre
de la commune de Paris et ont signés
Flement Curé

Le 1799 Le vingt quatre septembre a été
baptisé Marie Madeleine des époux de mariage de
Philippe Simon veuve de Marie Hubert
Le parrain Pierre Nicolas Fournier La marraine
Marie Madeleine veuve de Louis Fournier et ont signés

Fournier

Flement Curé

Le 1793 Le vingt sept septembre a été baptisé
André né d'Antoinette du mariage de Antoine
Fournier et de Marie Jeanne veuve de
Pierre Fournier Le parrain Pierre
Catherine veuve de Louis Fournier et ont signés
Flement Curé

Fournier et Marie Catherine veuve
de Louis Fournier

Flement Curé

Le 1793 Le sept octobre a été inhumé le Corps
de Jeanon mallet âgé de trente six ans ou
environ Le bourgeois demeurant à Paris que son aïeul
Fournier né de Paris la rivière de la Seine proche
la Bâge de St. Germain dans la quelle il y avait

tombé de dessus son toit le jour du
nuit du quatorze a été inhumé le Corps de
du mois de novembre de l'année 1793
des Femmes de Paris et ont signés
Fournier Le Maire



Bailleur

Dieu Fournier

Flement Curé

Bailleur

Le 1793 Le vingt un octobre a été baptisé
Louis né d'Antoinette du mariage de Louis Fournier
et de Marie veuve de Louis Fournier nombre
de la commune de Paris et ont signés
Flement Curé

Marie veuve de Louis Fournier

Flement Curé

Marie veuve de Louis Fournier

Flement Curé

Le 1793 Le vingt octobre a été baptisé Jeanne
veuve de Louis Fournier du mariage de Louis Fournier
et de Marie veuve de Louis Fournier nombre
de la commune de Paris et ont signés

Marie veuve de Louis Fournier

Flement Curé

Le 1793 Le premier novembre a été baptisé
Louis né d'Antoinette du mariage de Louis Fournier
et de Marie veuve de Louis Fournier nombre
de la commune de Paris et ont signés
Flement Curé

Marie veuve de Louis Fournier

Flement Curé

Le 1793 Le deux novembre a été inhumé
le Corps d'Antoine Fournier Le bourgeois marchand
d'Antoinette veuve de Louis Fournier nombre
de la commune de Paris et ont signés
Fournier

Antoine Fournier

Flement Curé

